

PARTICIPANTS RECHERCHÉS

Étude sur les travailleuses et travailleurs immigrants accidentés

Critères d'éligibilité :

- Avoir immigré au Canada à l'âge adulte (18 ans et +)
- Avoir eu une lésion professionnelle indemnisée par la CNESST
- Avoir eu un diagnostic principal de nature physique (p. ex. : entorse, foulure, fracture, douleur musculosquelettique, etc.)
- Avoir participé ou participer actuellement à un programme de retour au travail

Si vous ne participez plus à un programme de retour au travail, vous êtes admissible si un maximum de trois ans s'est écoulé après la fermeture du dossier à la CNESST.

Votre participation consiste à :

- Accorder une entrevue individuelle d'une durée d'environ 90 minutes
- Possibilité de participer à un groupe de discussion

Une compensation de 50 \$ vous sera remise à la fin de la première entrevue.

Toutes les informations partagées en entrevues resteront strictement confidentielles.

Pour plus d'informations :

Veuillez contacter **Ai-Thuy Huynh**, coordonnatrice de l'étude, au [514-349-2632](tel:514-349-2632)
ou à ai-thuy.huynh@irsst.qc.ca

Cette étude, issue d'une initiative de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité au travail (IRSST), est menée par **Daniel Côté**, chercheur en réadaptation au travail à l'IRSST.

L'étude a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC) de l'Université de Montréal.

